

Chiffres Clés

Valeur liquidative au 31/5/2022 :	175,871 €
Encours du fonds :	5 M€
Encours du fonds maître :	2,5 M€

Profil de risque et de rendement

Echelle de risque *



Gestionnaire financier par délégation du fonds maître



Caractéristiques

Code ISIN : QS0009083435
Forme juridique : FCPE
Classification AMF : Actions des pays de la zone Euro

Nourricier du fonds maître : Ofi Rs Croissance Durable Et Solidaire
Le fonds nourricier est investi en totalité et en permanence en parts de son fonds maître, hors liquidités accessoires

Durée minimum de placement recommandée : 5 ans
Affectation des résultats : Capitalisation
Date de création : 14/3/2003

Fréquence de valorisation : Hebdomadaire
Devise de cotation : EUR

Frais de gestion max du fonds : 1,80 % TTC
Frais de gestion max du maître : 1,08 % TTC

Société de gestion : Myria AM
Commercialisateur : Union Financière de France Banque

Objectif de gestion du fonds maître Ofi Rs Croissance Durable Et Solidaire

Le fonds cherche à obtenir à long terme une surperformance par rapport à l'indice EuroStoxx 50 grâce, notamment, à l'utilisation de critères extra-financiers. Néanmoins, l'approche long terme dans laquelle s'inscrit l'objectif de gestion et l'utilisation de coefficients de sur ou sous pondération aux valeurs composant le portefeuille peuvent induire des écarts de performance avec l'indicateur de référence. La performance du fonds nourricier pourra être inférieure à celle du fonds maître du fait des frais de gestion propres au fonds nourricier.

Principaux risques du fonds

Risque actions et de marché, risque de perte en capital, risque lié à la gestion discrétionnaire (l'ensemble des risques est disponible dans le prospectus)

Performances nettes en €

Source : SIX Financial Information

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps.

Indice : Euro STOXX® 50

Le fonds est un OPC à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indice mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.



Cumulées	1 mois	2022	1 an	3 ans	5 ans
Fonds	0,2%	-11,9%	-7,6%	12,2%	8,0%
Indice	3,8%	-8,6%	-2,3%	22,1%	21,2%
Annuelles	2021	2020	2019	2018	2017
Fonds	16,2%	2,7%	25,9%	-16,0%	9,6%
Indice	22,7%	2,4%	29,4%	-14,1%	11,8%

Indicateur de risque

Source : SIX Financial Information

Volatilité du fonds sur 3 ans (156 semaines)

23%

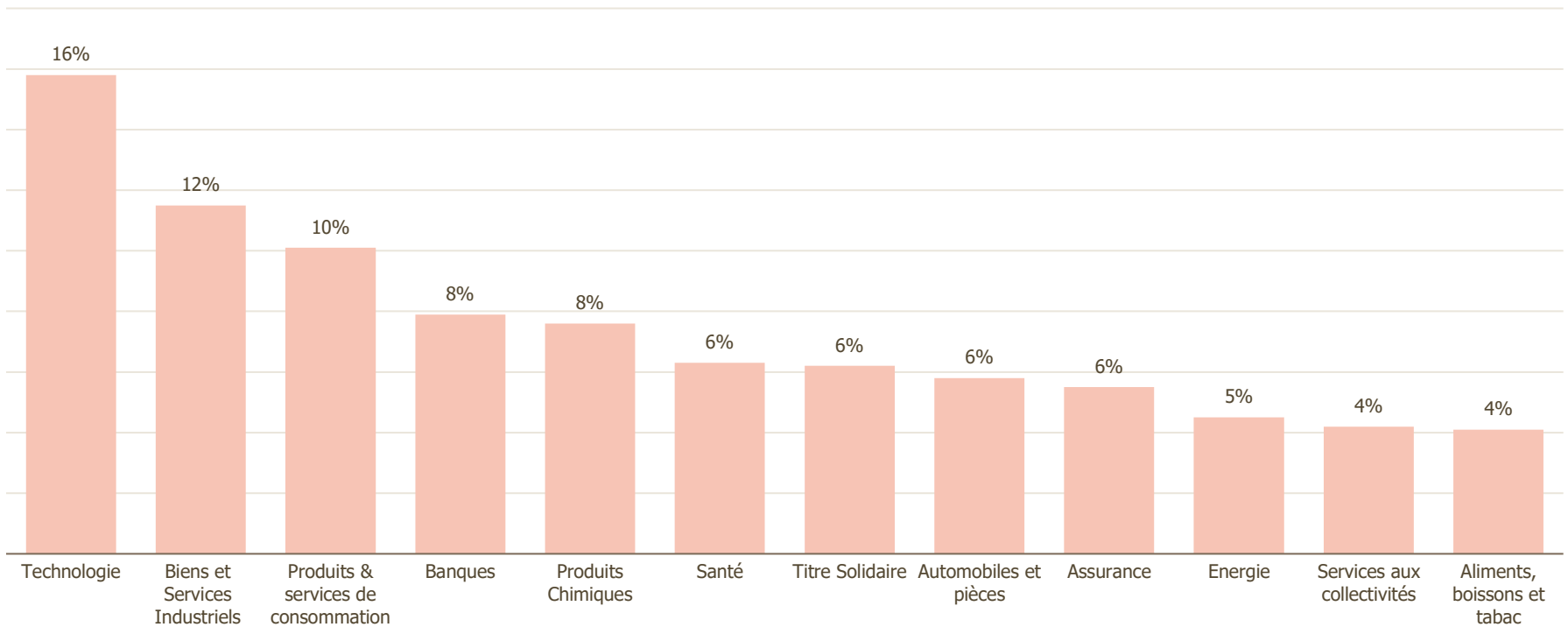
* Le fonds commun de placement se trouve dans la catégorie de risque / rendement indiquée ci-dessus en raison de la volatilité des marchés des actions et dans une moindre mesure des marchés de taux. Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Enfin, la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Ce fonds ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

Ce document est établi par l'Union Financière de France Banque à des fins d'information exclusivement. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées que l'Union Financière de France Banque considère comme fondées ou exactes au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Toute souscription ne peut être effectuée qu'après lecture du dernier prospectus/règlement du fonds visé par l'AMF, qui détaille, notamment, les principaux risques de ce fonds, la durée de placement recommandée et les frais appliqués. Le prospectus/règlement du fonds, le document d'information clé pour l'investisseur (DICI), ainsi que les derniers documents périodiques, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès de l'Union Financière de France Banque ou sur le site www.uff.net. Il est précisé que la consultation de ce document ne vous dispense pas de consulter vos propres conseils afin de vous permettre de vous forger une opinion sur l'adéquation du produit à vos objectifs d'investissement et à votre situation. L'UFF décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé sans l'accord l'exprès de l'UFF. Union Financière de France Banque, 32, avenue d'Éna 75116 Paris - Société anonyme au capital de 15 467 031,07 € - 473 801 330 R.C.S Paris - Etablissement de crédit agréé auprès de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (www.acpr.banque-france.fr) en qualité de Prestataire de Services d'Investissement.

Allocation des actifs du fonds maître

(source gestionnaire financier)

Repartition sectorielle



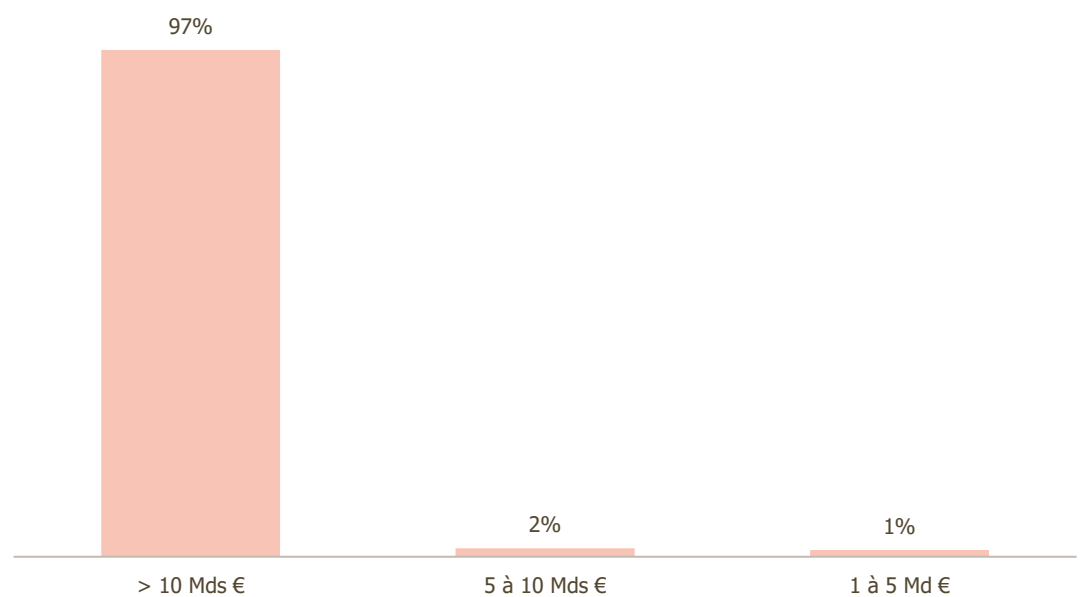
Principales positions

Libellé	Pourcentage
Action France Active Inv.(Titre Solidaire)	6,2%
ASML	4,5%
L'Oréal	3,9%
SAP	3,8%
Enel	3,3%
Schneider	2,7%
BNP	2,2%
Axa	2,3%
Kering	2,9%
Linde	2,1%

Poids des 10 principales lignes : 34%

Nombre de titres en portefeuille : 65

Répartition par taille de capitalisation



Les informations sur les valeurs contenues dans ce document ne sont pas assimilables à des recommandations personnalisées d'acheter ou de vendre ces valeurs et n'ont aucune valeur contractuelle. L'accès à ce fonds peut faire l'objet de restrictions et l'UFF ne peut le proposer à une personne si la loi de son pays d'origine ou de tout autre pays qui lui serait applicable ou s'appliquerait à ce fonds l'interdit. La composition du portefeuille est susceptible d'évoluer dans le temps.

Ce document est établi par l'Union Financière de France Banque à des fins d'information exclusivement. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées que l'Union Financière de France Banque considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé sans l'accord l'exprès de l'UFF. Union Financière de France Banque, 32, avenue d'Iéna 75116 Paris - Société anonyme au capital de 15 467 031,07 € - 473 801 330 R.C.S Paris - Etablissement de crédit agréé auprès de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (www.acpr.banque-france.fr) en qualité de Prestataire de Services d'Investissement.

Données ISR du fonds maître

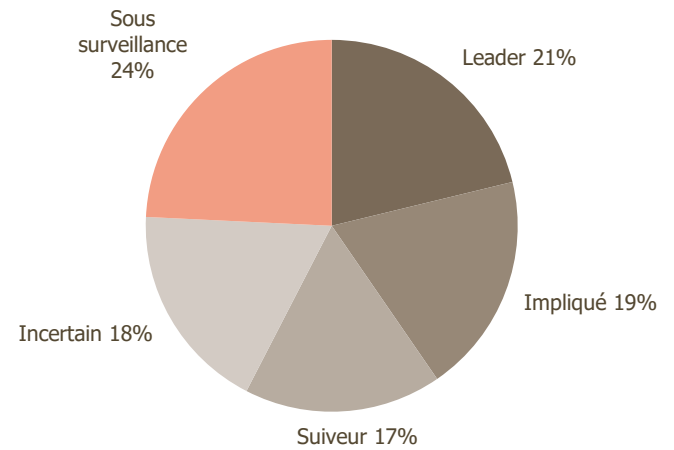
(source gestionnaire financier)

Processus de sélection ISR

Dans le cadre de ses objectifs de gestion, OFI RS Croissance Durable & Solidaire intègre les résultats de l'analyse ISR à deux niveaux :

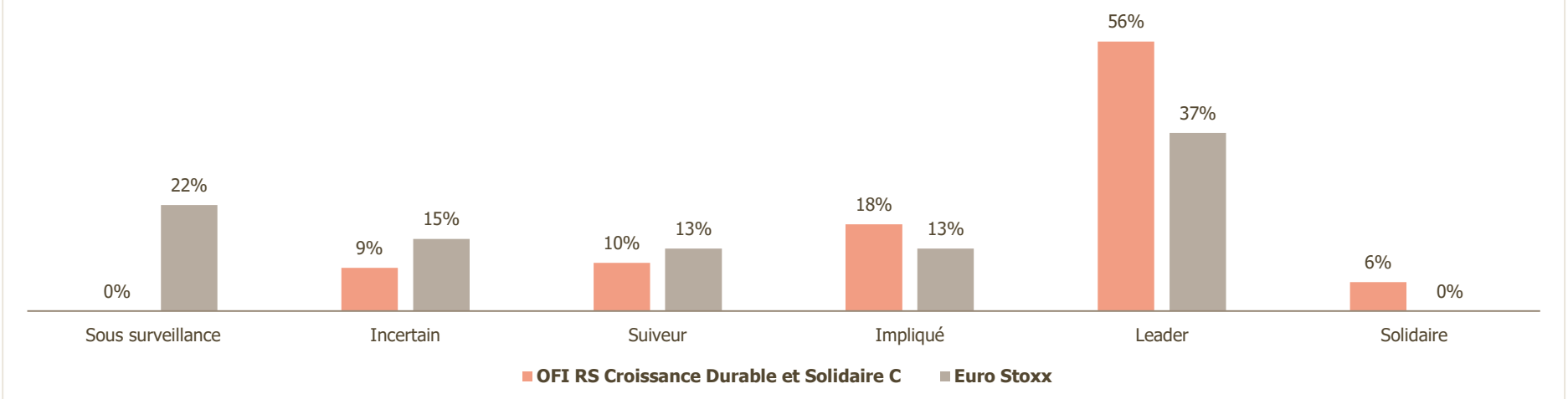
- Sont exclus de l'univers d'investissement au minimum 20% des sociétés les plus en retard dans la gestion des enjeux de RSE (catégorie ISR "Sous surveillance") ainsi que les sociétés du secteur de l'armement.
- L'investissement maximal dans une société dépend de sa catégorie ISR et de son évaluation financière, selon une matrice d'investissement communiquée sur le site internet www.ofi-am.fr (Fiche produit et Code de Transparence de l'OPCVM).

**Catégorie ISR de l'Eurostoxx
(en % du nombre de sociétés)**



Evaluation ISR du Fonds

**Répartition des Sociétés par catégorie ISR
(en % des encours)**



Evaluation ISR du Fonds

L'équipe de recherche ISR procède à l'analyse extra-financière des sociétés : identification des principaux enjeux ESG sectoriels puis analyse des pratiques de RSE^(*) des sociétés.

Les résultats de cette analyse sont traduits par un Score ISR, établi sur une échelle de 0 à 5, reflet du classement de la société au sein de chaque super secteur ICB^(**).

En fonction de ce Score ISR, une catégorie ISR est attribuée à chaque société, au niveau de son supersecteur ICB :

- Leaders : les plus avancés dans la prise en compte des enjeux ESG
- Impliqués : actifs dans la prise en compte des enjeux ESG
- Suiveurs : enjeux ESG moyennement gérés
- Incertains : enjeux ESG faiblement gérés
- Sous surveillance : retard dans la prise en compte des enjeux ESG

(*) RSE : Responsabilité Sociale des Entreprises

(**) ICB "Industry Classification Benchmark" : méthode de classification internationale des valeurs de marché. Elle a été mise en place en 2005 et porte sur plus de 75 000 sociétés. (ICB) contient 4 niveaux de classification : 10 industries, 19 super secteurs, 41 secteurs et 114 sous-secteurs.

Les informations sur les valeurs contenues dans ce document ne sont pas assimilables à des recommandations personnalisées d'acheter ou de vendre ces valeurs et n'ont aucune valeur contractuelle. L'accès à ce fonds peut faire l'objet de restrictions et l'UFF ne peut le proposer à une personne si la loi de son pays d'origine ou de tout autre pays qui lui serait applicable ou s'appliquerait à ce fonds l'interdit. La composition du portefeuille est susceptible d'évoluer dans le temps. Ce document est établi par l'Union Financière de France Banque à des fins d'information exclusivement. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées que l'Union Financière de France Banque considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé sans l'accord l'exprès de l'UFF. Union Financière de France Banque, 32, avenue d'Iéna 75116 Paris - Société anonyme au capital de 15 467 031,07 € - 473 801 330 R.C.S Paris - Etablissement de crédit agréé auprès de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (www.acpr.banque-france.fr) en qualité de Prestataire de Services d'Investissement.